

N/REF : 2/04/2024 9H26 C:262735 I:34567

V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 a 9H26

V/REF.IMM. 180

IMMEUBLE : RES.LES SABLES
AVENUE LESDIGUIERES
38560 CHAMP SUR DRAC

SDC 'Résidence Les Sables'
C/O FONCIA AGDA
Agence AGDA Andreolety
85 AV JEAN JAURES
38320 EYBENS

St Martin-H, le 05 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : RESIDENCE LES SABLES - MME BIANCHI 06 09 23 38 29

MOTIF : INTERVENIR POUR EGOUTS BOUCHES
PREVOIR UN CURAGE DU TOUT A L EGOUT AU NIVEAU DES MAISONS
APPEL DE MME BIANCHI MAISON 16 QUI A DES REFOUELEMNTS CHEZ ELLE

Donneur d'ordre : Mme A. PIOCHE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION LE 04/04/2024
DEBOUCHAGE RESEAUX EU DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
M BIANCHI ABSENTE LORS DE NOTRE PASSAGE
NOUS N'AVONS PAS PU VERIFIER LE LOGEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN